

SAINTE EULALIE EN BORN

www.sainteeulalieenborn.fr

Mairie adresse : 81 rue du Lavoir
Mairie téléphone : 05.58.09.73.48
Mairie télécopie : 05.58.09.76.89
e.mail : mairie@sainteeulalieenborn.fr



Numéro 120

26 mars 2022

LUDO-MÉDIATHÈQUE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !



En ce mois d'avril, la programmation des activités de la ludo-médiathèque commencera le mercredi 06 avril à 10h30 par une lecture de contes de tablier pour les tout "petiots" jusqu'à 3 ans et animée par la compagnie "Tortilla".
La lectrice conteuse, de retour du marché, propose aux enfants une sélection d'histoires à déguster, sorties de ses paniers et de ses poches de tablier. Un tablier qui se dévoile, se ferme et agite ses pochettes secrètes pour raconter des histoires de loups, de grenouilles, d'oiseaux et autres animaux tout aussi sympathiques que farfelus. Du loup au chaperon, de la grenouille à grande bouche aux trois petits cochons, les personnages surgissent en vie et en matière : tantôt en marionnette tantôt en poupée ou encore joués par la comédienne.



Du 05 au 30 avril grande chasse au trésor de Pâques. Les enfants à l'aide de quelques indices doivent partir à la recherche de ces trésors, cachés dans tous les coins et recoins de la ludo-médiathèque. Cette animation est ouverte à tous, même aux adultes, car selon nos sources, il semble que les parents ont également bien ri lors du dernier évènement du même genre.



Samedi 9 avril à 20h30 Blind-test et Auberge espagnole.
Apparus en France dans les années 80 et popularisés par de célèbres émissions télévisées, les Blind-tests se sont largement installés dans le panel des activités ludiques. Certains sites Internet se sont même spécialisés dans ce domaine.
Le blind-test est donc un jeu qui consiste en un questionnaire permettant de tester ses connaissances. Le blind-test qui est proposé par la ludo-médiathèque sera musical et ouvert à tous à partir de 8 ans. Chaque équipe composée de 2 à 5 joueurs devra trouver des musiques sur différents thèmes (musiques de pub, de films, françaises, de Disney, actuelles..).
Parfait pour jouer avec vos amis ou en famille.
Au cours de cette soirée, chacun pourra amener un dessert de son choix (pâtisserie, biscuit, crêpes..) pour un bon moment de partage après cette épreuve qui devrait être très disputée.



SAMEDI 23 AVRIL SALLE DE LA GRANGE : OPERATION "TROC' PLANTES"



L'Amicale des retraités de Sainte-Eulalie-en-Born et Gastes innove une fois de plus. Pour la première fois dans notre village, elle organise devant la Salle de la Grange, à l'emplacement habituel du marché, une grande opération de troc. Ce rassemblement aura lieu le samedi 23 avril de 8h45 à 13h.
Vous pourrez venir échanger vos plantes, vos graines, vos boutures, vos vieux magazines ou encore vos outils.
Plantes aromatiques, succulentes, plans de tomates, boutures d'arbustes à fleurs, persistants, plantes d'intérieur, tout est bon ! Vous pourrez même échanger vos conseils ou vos questions.
Et si vous n'avez rien à échanger et que vous êtes quand même intéressé(e) par une plante, des graines ou autres, vous pourrez aussi "mettre un sou" dans la tirelire au profit de l'Amicale.
Au cours de cette matinée de convivialité et de partage, pas de notion mercantile, juste le plaisir d'échanger.

Et comme à chaque fois...
... n'oubliez pas les bouchons !

Ce petit geste sera d'un grand soutien pour cette belle association qui œuvre au quotidien afin de venir en aide aux personnes handicapées. Les petits ruisseaux ne font-ils pas les grandes rivières.



REPRISE DU MARCHÉ SUR LA PLACE DU VILLAGE

C'est le printemps ! Le marché hebdomadaire de la Place de la Grange va reprendre ses activités à partir du dimanche 03 avril. Afin de donner du sang neuf à ce petit marché de campagne, la commission municipale en charge de son organisation ainsi que le récent service du développement économique de la Communauté de Communes des Grands Lacs prospectent toujours pour trouver de nouveaux marchands. Quelques pistes sont encourageantes mais sans aucune certitude à ce jour. Avec le même objectif, certaines associations du village s'intègreront de temps en temps au marché pour proposer quelques animations ou activités. Celles-ci pourront être gastronomiques, sportives, culturelles, musicales, environnementales ou encore folkloriques. Toutes les idées ou propositions sont bonnes à prendre, le but étant d'apporter plus de diversité dans la convivialité et la bonne humeur. Le Foyer des Jeunes, le Comité de Fêtes et les Amis du RCSE nous ont déjà fait part de leur intérêt. Si d'autres associations souhaitent s'inscrire dans cette démarche, elles sont priées de se manifester auprès du secrétariat de mairie. La première animation aura lieu à l'occasion du dimanche de Pâques (voir article par ailleurs).
Hélas le marché d'été au bord du lac ne sera pas reconduit. Malgré l'attrait du site et la proximité du camping, sa fréquentation n'aura pas été à la hauteur de nos espérances et les exposants n'y trouvaient pas leur compte.

Horaires du marché du dimanche :
- du 03 avril au 12 juin inclus de 9h à 13h
- du 19 juin au 11 septembre inclus de 8h à 13h
- du 18 septembre au 03 décembre inclus de 9h à 13h

DÉBUT DES TRAVAUX POUR LE PASSAGE DE LA FIBRE



La phase d'étude pour l'installation de la fibre sur le territoire de notre commune est maintenant achevée. Les deux armoires de répartition appelées Sous Répartiteur Optique (SRO) ont été installées ce mois-ci. L'une sur l'Avenue du Born face à l'église, l'autre au carrefour de la route des Naous et de la route de l'Océan. La deuxième phase va maintenant commencer par la mise en place des différents réseaux filaires souterrains et aériens suivie de la pose des Points de Branchements Optiques (PBO). Cette phase devrait s'étaler jusqu'à la fin de l'année.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES LES 10 ET 24 AVRIL 2022

Comme annoncé dans le précédent numéro de votre journal municipal, notre commune doit désormais mettre en place deux bureaux de vote. Pour plus de commodités nous avons choisi de regrouper ces deux bureaux de vote en un même lieu : la Salle des Fêtes. Une nouvelle carte électorale vous a dernièrement été adressée à votre domicile. Sur celle-ci figure le numéro du bureau de vote auprès duquel vous devez accomplir votre acte citoyen. Présentez-la à l'entrée de la salle des fêtes, cela nous permettra de vous diriger vers le bon bureau. N'oubliez pas également de vous munir d'une pièce d'identité, celle-ci est obligatoire pour valider votre enregistrement.
Pour celles et ceux qui souhaitent donner procuration, deux possibilités :
- soit directement sur le site **maprocuration.gouv.fr**, mais il conviendra de faire valider cette demande dans une gendarmerie ou un commissariat de police,
- soit en se rendant directement dans une gendarmerie ou un commissariat de police pour remplir un formulaire.

Dans les deux cas une pièce d'identité vous sera demandée.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le Numéro national d'électeur (NNE) de la personne à qui vous donnez procuration. Ce numéro est inscrit sur la carte d'électeur. Cependant n'attendez pas le dernier moment, car votre demande doit être validée par l'INSEE avant d'être envoyé à la mairie du lieu de vote.

A Sainte-Eulalie-en-Born les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 19h00.

DIMANCHE 17 AVRIL 2022 SAINTE-EULALIE-EN-BORN FÊTE PÂQUES



A l'occasion des fêtes Pascales, le Foyer des Jeunes reprend le flambeau de l'activité initiée en son temps par le Comité des Fêtes : la chasse aux œufs. Mais attention, le but ne sera pas de courir en tous sens sur la place à la recherche des précieuses gourmandises ! Le Foyer propose aux enfants de se retrouver à la salle de la Grange le dimanche 17 avril à partir de 10h pour un bon moment de convivialité au cours duquel chaque enfant fabriquera lui-même son œuf en chocolat. Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire à l'adresse suivante ***lefoyerdesjeunes@outlook.fr*** en précisant le nom, le prénom et l'âge de l'enfant ainsi que le numéro de téléphone des parents. Inscription : 2 € par enfant (gratuit pour ceux qui participeront au repas du midi). Les enfants restant sous la responsabilité des parents.



Parallèlement les Amis du RCSE vous proposent dès 8h30, également Place de la Grange, durant toute la durée du marché et plus si affinité, de déguster l'omelette Pascale avec au menu :
- Omelette (fromage ou jambon ou asperges),
- Fromage et Dessert
- Un verre de vin ou un verre de boisson sans alcool.

Tarif adulte : 8 € et Tarif enfant jusqu'à 12 ans : 5 €   Réservations au 06.16.31.08.14 jusqu'au 14 avril 2022.
En cas de mauvais temps, l'omelette Pascale aura lieu à la Salle des Fêtes.

Pour clôturer la journée, une soirée déguisée sera organisée par le Foyer des Jeunes.
Rendez-vous au Foyer à partir de 20h30. Une boisson sera offerte à toutes les personnes déguisées.



A vos costumes et venez nombreux !

SOLIDARITÉ VERS L'UKRAINE : MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

Face à la situation de crise qui frappe l'Ukraine, l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile ont appelé à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Sensibles à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, l'AMF a tenu à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien en soutenant la mobilisation des communes de France. Pour sa part, la Protection Civile est présente en temps de paix comme en temps de crise partout où la protection des populations nationales comme internationales est menacée. Dans le cadre de la solidarité nationale, l'AMF et la Protection Civile s'associent à nouveau afin de proposer une solution logistique de collecte et d'acheminement des dons sur place. L'objectif de cette opération commune est d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées en leur fournissant et acheminant du matériel de première nécessité ainsi que du matériel de secours. Ce partenariat a également pour objectif de fournir un appui logistique aux communes. Grâce au maillage territorial de la Protection Civile, les maires peuvent se rapprocher des structures territoriales de la Protection Civile pour la récupération des matériels collectés.
A l'appel de cette solidarité nationale, la municipalité de Sainte-Eulalie-en-Born a immédiatement relayé l'information pour vous inviter à participer à cet élan. Bien que cette première campagne n'ait duré qu'une semaine, à l'image de toutes les communes françaises, votre mobilisation a été importante et nous vous en remercions. Les différents dons (vêtements, produits d'alimentation, produits d'hygiène, couvertures, matériels électriques, produits de premiers secours...), ont vite envahi la salle du Conseil. Les membres bénévoles du C.C.A.S ont passé de nombreuses heures à trier tous vos dons et à les empaqueter du mieux possible afin de faciliter leur acheminement jusqu'en Ukraine. Deux fourgons "Type Boxer" remplis à ras bord de produits de première nécessité ont déjà été convoyés à Morcenx par les employés municipaux. Tous ces colis ont ensuite été expédiés vers la Pologne via Strasbourg.
L'équivalent de deux autres fourgons sont en attente à la mairie, le site de Morcenx croulant sous les cartons. Mais pas d'inquiétude vos dons seront envoyés au plus tôt. Pour l'instant nous ne savons pas si une autre campagne de dons sera lancée sous cette forme, cependant beaucoup d'associations nationales appellent également à la solidarité via leur site Internet. Parmi les plus connues :

- la Protection civile : www.protection-civile.org
- la Croix-Rouge : www.croix-rouge.fr
- l'Unicef : www.unicef.fr
- la Fondation de France : www.fondationdefrance.org
- Médecins sans frontière : www.msf.fr



Pour autant, la prudence est de rigueur, surtout sur les réseaux sociaux. Privilégiez les organismes officiels répertoriés sur le site Service-public. Méfiez-vous des messages racoleurs en vérifiant l'origine de l'adresse mail et ne donnez jamais vos coordonnées bancaires.

MERCREDI 06 AVRIL : LOTO DE L'AMICALE DES RETRAITÉS



L'Amicale des retraités de Sainte-Eulalie-en-Born et Gastes organise un loto/bingo dans notre Salle des Fêtes le mercredi 06 avril à 15h00.
Vingt lots composés essentiellement de filets garnis plus un lot surprise ainsi qu'un lot réservé pour les enfants sont à gagner. Buvette, boissons chaudes et crêpes vous seront également proposées à l'entracte. Et comme à chaque animation proposée par l'Amicale, **n'oubliez pas les bouchons**. Ils sont collectés au bénéfice d'une autre association : Les Bouchons d'Amour
Celle-ci expédie les bouchons en plastique vers une entreprise de recyclage et l'argent issu de la vente de ces bouchons participe à l'acquisition de matériel pour personnes handicapées (fauteuil roulants, matériels handisports, aménagement de l'habitat ou d'un véhicule en poste de conduite ou en poste de transport..) ou encore à développer des opérations humanitaires ponctuelles.

REPAS DES AMIS DU R.C.S.E À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA PÊCHE

En ce moment, tous les passionnés de pêche aux carnassiers préparent ardemment leur matériel dans l'attente du jour J : l'ouverture
Ils seront nombreux, à n'en pas douter, à sortir du port aux premières lueurs de l'aube en ce samedi 30 avril pour rejoindre leur emplacement favori dans l'espoir de faire de belles prises.
A cette occasion les Amis du Rugby Club de Sainte Eulalie en Born organisent le traditionnel repas de l'ouverture au Hall d'animation du lac à partir de 12h.



Voici le menu proposé pour la modique somme de 12 € :

- Tourin à la tomate
- Roulade de jambon macédoine
- Magret - Frites
- Fromage
- Dessert
- Verre de vin et café compris

Réservations au 06.16.31.08.14 ou au 06.11.10.23.82

Attention : en fonction de l'évolution des directives sanitaires, le pass sanitaire pourra vous être demandé.

FLASH INFOS



OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 16h00
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h00
Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h00
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h00
Les 1er et 3ème samedis ouvrables du mois : 10h à 11h30 (sauf juillet et août)

ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Les 1er et 3ème samedis ouvrables du mois : 10h à 12h (sauf juillet et août)

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale du Conseil Général reçoit à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant du lundi au vendredi de 9h à 10h au 05.58.82.73.77, ou en laissant un message sur répondeur après 10h.

ACCUEIL LUDO-MEDIATHEQUE

Lundi : Fermé
Mardi : 14h à 18h
Mercredi : 14h à 18h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 10h à 18h
Dimanche : 14h à 17h (novembre à mars)

PLATES-FORMES DE TRI SELECTIF

La collecte sélective en trois catégories, le verre, le papier et les emballages à recycler, s'effectue en **points d'apport volontaire**.
Apportez vos **déchets à recycler** au point tri le plus proche de chez vous :
- Rue des Bruyères
- Rue du Stade
- Route de Labadan
- Route du lac, aire de camping-cars
- Rue du Ruisseau, lotissement des bois
- Route de Piche à la déchetterie

Attention les points tri ne sont pas des déchetteries. Aucun autre déchet que le verre, les journaux ou prospectus et les emballages ne doit y être déposé.

DECHETTERIE

Située route de Piche, elle est ouverte :

Lundi	9h00 - 12h00	
Mercredi		13h30 - 18h00
Vendredi		13h30 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 18h00

AIDE AUX JEUNES DE 16 à 26 ANS

Mission locale - Mme BRUNE
Centre administratif
40160 PARENTIS-EN-BORN
05.58.82.73.28

MALADE DE NUIT, LE WEEK-END OU UN JOUR FERIE

Toujours un médecin à votre écoute.
Appelez le **05.58.44.11.11**

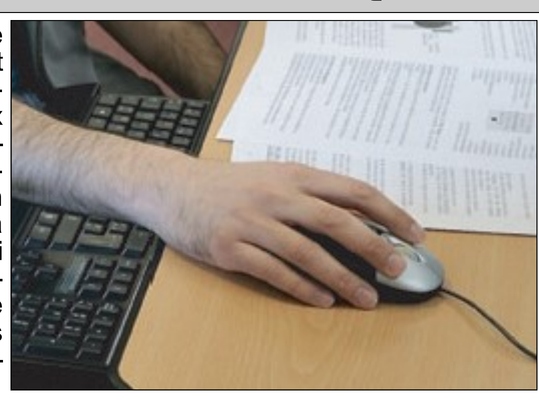
LONGTEMPS ÉPARGNÉ PAR CES PROBLÈMES NOUS SOMMES CONFRONTÉS À DES INCIVILITÉS



L'incivilité correspond à un ensemble de nuisances qui engendre un trouble anormal à la tranquillité publique.
Depuis quelque temps, des actes d'incivilité et des dégradations sur le domaine public et privé sont signalés auprès des élus ou du secrétariat de mairie : toilettes publiques souillées ou dégradées, panneaux routiers déterrés, intrusion dans les jardins pour sonner aux portes de manière répétée et à des heures indues, passage de deux-roues motorisés à une vitesse excessive, rassemblements bruyants tard dans la nuit, "cadavres" de bouteilles ou de canettes laissés sur le domaine public...
Ces actes et ces infractions sont commis par des enfants et des adolescents de la commune. On dit qu'il faut que jeunesse se passe. Cependant nous ne pouvons tolérer ces actes répétés qui ont un coût pour la collectivité ou qui nuisent à la tranquillité des habitants de la commune. Il est rappelé aux parents qu'ils sont responsables des dommages causés par leurs enfants mineurs. Il n'est quand même pas normal que des enfants se promènent la nuit, dans la rue !
Si de tels faits étaient à nouveau signalés, le maire en sa qualité d'officier de police judiciaire, se réserve le droit de procéder à un « rappel à l'ordre », c'est-à-dire convoquer le ou les auteurs des actes, avec leurs parents, à la mairie, pour leur rappeler que l'ordre et la tranquillité publique doivent être respectés ou, pour les actes les plus graves, de porter plainte auprès de la gendarmerie.
La municipalité compte sur le sens civique de chacun afin que Sainte-Eulalie-en-Born reste un bourg paisible.

DU 14 AVRIL AU 19 MAI SALLE DE LA GRANGE COURS D'INITIATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES

L'Amicale des retraités de Sainte-Eulalie-en-Born et Gastes vous propose de participer à des ateliers d'initiation aux outils informatiques et numériques. Ces ateliers se dérouleront tous les jeudis, de 14h à 16h à la Salle de la Grange durant la période du 14 avril au 19 mai inclus. Ils s'adressent aux débutants ou aux personnes qui ne sont pas familiarisés avec toutes les possibilités qu'offrent l'informatique et les outils numériques.



La mise en place de ces ateliers participe à la lutte contre la fracture numérique. Aujourd'hui, 13 millions de Français se disent éloignés du numérique. Ils n'utilisent pas ou peu internet et se sentent en difficulté avec ses usages. Pourtant, 76 % des Français se disent prêts à adopter de nouvelles technologies. A un moment où tous les documents sont dématérialisés, où toutes les démarches doivent de plus en plus se faire sur internet et où les moyens de communication sont principalement numériques, il est important d'appréhender l'utilisation de ces nouveaux outils et de s'inscrire à ces ateliers.

Renseignements et inscriptions auprès de :
- Mme Monteil, formatrice, au 06.81.11.84.85
- Mme Récalt, présidente de l'Amicale, au 06.69.01.69.09



Apprenons à devenir des éco-citoyens, demandez à recevoir Info-Village en couleur par internet. A terme, nous économiserons du papier et préserverons notre planète. Communiquez votre adresse @ au secrétariat de la Mairie : mairie@sainteeulalieenborn.fr